

INSCRIPTION EN 1^{ÈRE} ANNÉE COMMUNE

Pour l'année scolaire 2021-2022

QUELQUES REPÈRES

- Inscriptions en **1^{ère} année commune** uniquement
- Utilisation d'un **formulaire unique d'inscription (FUI)**
- **Classement** pour départager les demandes si nécessaire

AVANT LA PÉRIODE DES INSCRIPTIONS

➤ **Remise du FUI :**

Chaque école primaire est chargée de la distribution des formulaires uniques d'inscription aux parents.

➤ **Remplissage du FUI :**

- Déterminer le ou les établissements qui conviendraient à l'enfant
- Tout en étant conscient que certains établissements manquent de places
- D'où l'importance pour les parents de se renseigner pour élargir leurs possibilités
- Prendre contact avec plusieurs établissements pour obtenir des informations concrètes (projet pédagogique, etc.)

LE FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION (FUI)

LE VOLET GÉNÉRAL

N°de formulaire : 53485	
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire	
VOLET GENERAL	
Personne(s) responsable(s)	
Nom(s) et prénom(s)
Téléphone(s) du/des responsable(s)
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s)
Personne(s) de contact
Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé)
Elève	
Nom :	POMME
Corrections éventuelles :
1er prénom :	CERISE
Corrections éventuelles :
Date de naissance :	01/01/2005
Corrections éventuelles :
Code sexe :	F
Correction éventuelle :
Domicile actuel de l'élève : (domicile connu de l'Administration)	Rue Adolphe Lavallée, 1 1080 BRUXELLES
Corrections éventuelles :
Domicile du 2ème parent : Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée : Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.
Ecole primaire d'origine	
N° FASE :	0
Corrections éventuelles :
Nom :	Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
Corrections éventuelles :
Adresse de l'implantation :
Corrections éventuelles :

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGE0), responsable de l'opération, se déclare le traitement auprès de la Commission de la Protection de la vie privée (CPVP). Il repose sur l'article 24, §§ 1, 3 et 4 de la Constitution et sur le décret « Missions », chapitre IX, section 1/1. La déclaration est disponible sur le site de la CPVP : <https://www.privacycommission.be>. Si, malgré nos précautions, nos informations n'étaient pas correctes, vous pouvez signaler toute erreur auprès de la DGE0, à Kevin Urganci, attaché, au 02 690 8667 ou à l'adresse suivante : kevin.urganci@dgeb.be

N°de formulaire : 53485	
Code ISEF :	Non
Type d'enseignement :	(uniquement si l'enfant fréquente l'enseignement spécialisé)
Renseignements à fournir par l'école primaire d'origine	
Date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Langue d'immersion depuis la 3ème primaire :
Nom, date et signature du directeur de l'école primaire	
Etablissement secondaire	
Il s'agit de l'établissement secondaire qui correspond à la 1ère préférence des personnes responsables et dans lequel les documents d'inscription doivent être déposés.	
N° Fase : /
Nom de l'établissement :
Rue et n° :
Code postal : Localité :
Inscription en immersion	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON La demande vaut pour tous les établissements mentionnés sur le volet confidentiel, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion.
Priorités (uniquement dans l'établissement de première préférence et durant la période d'inscription)	
"fratrie"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Oui si un frère, une sœur ou un mineur ou un majeur résidant sous le même toit fréquente l'implantation secondaire.
"enfant en situation précaire"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Oui si l'élève est issu - d'un home ou famille d'accueil ou il a été placé par le juge ou par un conseiller ou un directeur de l'aide à la jeunesse. - d'un internat pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.
"enfant à besoins spécifiques"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Oui si - une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé. - ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.
"interne"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Oui si l'élève fréquente un internat organisé par le même pouvoir organisateur ou avec lequel il entretient une collaboration.
"parent prestant"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Oui si un des parents ou la personne investie de l'autorité parentale exerce tout ou partie de sa fonction rémunérée dans l'établissement secondaire.
Volet confidentiel	
Le volet confidentiel est remis sous format papier	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON
Le volet confidentiel a été complété par la voie électronique	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON

* biffer la mention inutile

Date :

Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))

LE VOLET CONFIDENTIEL

N° de formulaire : 53485 Code d'accès : uGw89TU12Rk=	
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire VOLET CONFIDENTIEL A compléter par la voie électronique sur www.inscription.cfwb.be ou à remettre sous enveloppe fermée lors de la demande d'inscription dans l'établissement de 1ère préférence	
Nom de l'élève :	POMME
1er prénom de l'élève :	CERISE
Téléphone(s) du/des responsable(s) :	
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) :	
<i>En majuscule (2 maximum)</i>	
Je (nous) souhaite(ons) recevoir les éventuels courriers de la CIRI par email	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON
Préférences (de la première à la dernière préférence)	
Reprendre l'établissement correspondant à votre 1ère préférence.	
1ère PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1,5	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
2ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1,4	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
3ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1,3	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
4ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1,2	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
5ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1,1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :

Suite au verso

N° de formulaire : 53485	
6ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
7ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
8ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
9ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
10ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
Inscription en immersion: oui / non* Attention : La réponse doit être la même que sur le volet général, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion. Elle vaut pour tous les établissements qui l'organisent et qui sont mentionnés sur le volet confidentiel.	

Date :


Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

➤ Les adresses :

Dans certains cas, les parents ont la possibilité d'indiquer sur le FUI une autre adresse que le domicile actuel de l'élève :

➤ **Domicile du 2^{ème} parent** : champ à ne compléter que si les parents sont séparés ET qu'ils désirent faire valoir le domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié. Dans ce cas, c'est ce domicile qui servira de référence pour le calcul de l'indice composite.

 Si les parents souhaitent utiliser le domicile du 2^{ème} parent comme référence, il est important de les inviter à réaliser des simulations du calcul de l'indice composite pour s'assurer que le domicile du 2^{ème} parent est plus favorable et leur permet d'obtenir un meilleur indice composite. Les parents peuvent se rendre sur le site internet www.inscription.cfwb.be pour réaliser les simulations.

SI LES PARENTS SOUHAITENT FAIRE VALOIR LE DOMICILE DU 2^{ÈME} PARENT ET LE DOMICILE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE, ILS PEUVENT INDIQUER LES ADRESSES DE CETTE MANIÈRE :

N° de formulaire : 52000

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET GENERAL

Personne(s) responsable(s)

Nom(s) et prénom(s)
.....
Téléphone(s) du/des responsable(s)
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s)
Personne(s) de contact
Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé)

Elève

Nom : TEST
Corrections éventuelles :
1er prénom : EXEMPLE
Corrections éventuelles :
Date de naissance : 01/01/2004
Corrections éventuelles :
Code sexe : F
Correction éventuelle :
Domicile actuel de l'élève : Rue Adolphe Lavalée, 1
(domicile connu de l'Administration) 1060 BRUXELLES
Corrections éventuelles :

Domicile du 2ème parent :
Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Rue du Marché, 8
1000 BRUXELLES

Ce domicile vous permet d'obtenir un indice composite et/ou un indice socio-économique plus favorable. Le domicile actuel sera remplacé par cette adresse. Cette case doit être complétée comme ci-contre

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.

Rue du Vieux Moulin, 30
1000 BRUXELLES

Ce domicile vous permet d'obtenir un coefficient n°2 plus favorable que le domicile du 2° parent. Cette case doit donc être complétée comme ci-contre. Ces deux adresses seront donc combinées pour le calcul de l'indice composite

Ecole primaire d'origine

N° FASE : 0
Corrections éventuelles :
Nom : Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
Corrections éventuelles :
Adresse de l'implantation :
Corrections éventuelles :

LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

- **Les priorités** : si l'élève bénéficie d'une priorité, les parents ne doivent pas oublier de cocher la case sur le volet général;
- **L'immersion** : si l'élève souhaite poursuivre l'immersion dans l'enseignement secondaire, les parents doivent cocher la case immersion sur le volet général;

COMMENT COMPLÉTER LE VOLET CONFIDENTIEL ?

- par voie électronique : volet confidentiel informatisé (VCI)

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, compléter le volet confidentiel de leur enfant en ligne. Ce volet confidentiel est accessible sur l'application « CIRI Parents » via le site des inscriptions

www.inscription.cfwb.be

L'encodage du volet confidentiel doit toutefois être validé par le dépôt, pendant la période d'inscription et en main propre, du formulaire unique d'inscription (volet général) dans l'établissement correspondant à leur 1^{ère} préférence.

- en version papier

QUAND S'INSCRIRE ?

Entre le lundi 01 février 2021 et le vendredi 05 mars 2021 inclus

Pendant ces trois semaines, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a pas d'importance.

L'inscription est également possible à partir du 26 avril 2021

MAIS

- Elle se fait selon l'ordre chronologique à la suite du classement des demandes introduites
- Il n'y a plus de priorités.

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE?

Dans l'établissement de 1^{ère} préférence en déposant le FUI

→ Possibilité d'indiquer jusqu'à 10 choix d'établissements sur le formulaire unique d'inscription



Accusé de réception



Il contient les informations qui serviront en cas de classement. Il faut donc s'assurer que les informations reprises dessus soient correctes.

QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS ?

2 cas de figure possibles :

- **L'établissement est incomplet**, c'est-à-dire qu'il a reçu moins de demandes qu'il n'a de places disponibles → tous les élèves obtiennent une place dans l'établissement et reçoivent une attestation d'inscription
- **L'établissement est complet**, c'est-à-dire qu'il a reçu plus de demandes qu'il n'a de places disponibles

QUE SE PASSE T-IL DANS LE CAS D'UNE ÉCOLE COMPLÈTE ?

- L'établissement complet ne peut attribuer directement que 80 % de ses places :
 - Les élèves classés dans les 80% reçoivent une attestation d'inscription de la part de l'établissement secondaire
 - Les autres élèves reçoivent un courrier les informant qu'ils ne sont pas repris dans les 80% et qu'ils seront classés par la CIRI

Exemple : Un établissement ouvre 10 places. Pendant la période d'inscription (du 01 février au 5 mars 2021), l'établissement a reçu 15 demandes. L'établissement ne peut attribuer directement que 80% de ses places en prenant d'abord les élèves ISEF, les élèves prioritaires et puis les élèves non prioritaires.

LES PRIORITÉS

- Au nombre de 5, hiérarchisées
- Valables uniquement pour la 1^{ère} préférence
- Obligatoirement invoquées pendant la période d'inscription

LES PRIORITÉS

1. Fratrie

→ Acception large (vivant sous le même toit)

2. Enfant en situation précaire

→ Enfant « placé » par le juge

3. Enfant à besoins spécifiques

→ enfant venant du spécialisé : intégration permanente totale

→ enfant présentant un handicap avéré

LES PRIORITÉS

4. Interne

→ Élève souhaitant s'inscrire dans un internat appartenant au même Pouvoir Organisateur que l'établissement secondaire ou avec lequel une convention de collaboration a été établie.

5. Parent prestataire

→ Qui travaille dans l'établissement secondaire (tout type de personnel)

L'INDICE COMPOSITE

- Calculé pour tous les élèves pour autant que l'établissement soit complet ou complet en immersion;
- Multiplication de 7 coefficients correspondant à 7 critères différents;
- Classement par ordre décroissant d'indice composite (plus il est élevé, mieux c'est);

L'INDICE COMPOSITE

- **Coefficient 1** : la préférence
- **Coefficient 2** : la distance entre le domicile et l'école primaire
- **Coefficient 3** : la distance entre le domicile et l'établissement secondaire
- **Coefficient 4** : la distance entre l'école primaire et l'établissement secondaire
- **Coefficient 5** : l'immersion
- **Coefficient 6** : l'offre scolaire dans la commune de l'école primaire d'origine
- **Coefficient 7** : les partenariats pédagogiques

EXEMPLE DE CALCUL DE L'INDICE COMPOSITE

Coefficient 1 : 1,5

Coefficient 2 : 1,21

Coefficient 3 : 1,59

Coefficient 4 : 1,324

Coefficient 5 : 1

Coefficient 6 : 1,51

Coefficient 7 : 1

→ **indice composite** : $1,5 \times 1,21 \times 1,59 \times 1,324 \times 1 \times 1,51 \times 1 = 5,769506754$

LE CLASSEMENT EFFECTUÉ PAR LA CIRI

3 étapes :

- 1) Atteindre si possible le quota de 20,4 % d'élèves ISEF
- 2) Classement des prioritaires qui n'auraient pas obtenu de place
- 3) Classement sur base de l'indice composite

→ Établissements complétés jusqu'à maximum 102% des places

LE CLASSEMENT « CIRI » (102%)

Prénom	ISEF	PRIORITE	Indice Composite	Position classement
Adèle	Oui	Aucune	4,9626	1 OU
Sarah	Oui	Aucune	4,7262	2 OU
Thomas	Non	Fratric	2,31	3 OU
Thibaut	Non	Fratric	1,5	4 OU
Dana	Non	Enfant à besoins spécifiques	3,7719	5 OU
Yacine	Non	Parents prestant	3,81	6 OU
Virginie	Non	Aucune	6,1958	7 OU
Paul	Non	Aucune	5,4648	8 OU
Roméo	Non	Aucune	5,2981	9 OU
Juliette	Non	Aucune	4,8661	10 OU
Anna	Oui	Aucune	4,8661	LA 1
Elsa	Non	Aucune	4,1159	LA 2
Olaf	Non	Aucune	3,7719	LA 3
Bart	Non	Aucune	3,5	LA 4
Louison	Non	Aucune	2,31	LA 5

SITUATION APRÈS LE CLASSEMENT DE LA CIRI

3 situations possibles après le classement :

1) L'élève obtient sa 1^{ère} préférence 

2) L'élève obtient une des préférences et est en liste d'attente dans un ou plusieurs établissements de meilleures préférences 

3) L'élève est en liste d'attente dans toutes ses préférences 

INFORMATION COMMUNIQUÉES AUX PARENTS CONCERNANT LE CLASSEMENT « CIRI »

Quand ? à la **Mi-avril**

Comment ? Par courrier ou par email

Bulletin-réponse à renvoyer à l'Administration pour les parents dont les enfants n'ont pas obtenu de place dans la 1^{ère} préférence

Possibilité dans certains cas d'invoquer des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure si l'enfant n'a pas obtenu de place. S'adresser à l'Administration pour plus d'information

INSCRIPTIONS CHRONOLOGIQUES

- **Quand ? à partir du 26 avril 2021**
- ✓ Par **ordre chronologique**, à la suite des inscriptions enregistrées entre le 01 février et le 5 mars
- ✓ Demande à introduire avec le FUI (ou son duplicata) **dans chaque établissement** où les parents souhaitent inscrire leur enfant.
Le parent reçoit une attestation d'inscription ou de refus d'inscription

OUTILS ET CONTACTS

- Folder et documents informatifs reçus via l'école primaire
- CIRI Parents pour réaliser une simulation de calcul de l'indice composite, compléter le volet confidentiel informatisé (VCI) et pour consulter le classement des élèves
- N° vert : 0800/188.55 (appel gratuit)
- Site internet : www.inscription.cfwb.be
- Adresse e-mail : inscription@cfwb.be